

## COMPTE RENDU RÉUNION

Commission municipale « Développement activité et économie locale »  
Rencontre avec les Entreprises et Artisans de Vénéjan le 18 septembre 2014

### Participants

- Élus membres de la commission « Développement activité et économie locale »  
B. Tufféry (Maire), B. Loison (1<sup>ère</sup> Adjointe), T. Loison (4<sup>ème</sup> Adjoint), M. Personelli (Conseillère municipale).
- Personnel communal : S. Valla (Rédactrice)
- Entreprises : Claude Pontier (plombier), Geneviève Beaumet (SARL Joël Beaumet), Audrey Bonnevide (coiffure à domicile), Jean-Luc Dalibert (maçonnerie), Loïc Langou (paysagiste), Pascal Villasante (feronnerie), Richard Surel (Plaquiste), Olivier Massip (sellier-maroquinier), Jérôme Meynard (Fidetec).

Excusés. Élus : B. Chauvet (responsable de la commission), M. Le Boulch, R. Verdier. Entreprises : Sandrine Magne (Conception de cuisine).

### Objectif de la réunion

Le Maire explique dans son introduction qu'il s'est engagé durant sa campagne électorale à créer et maintenir un lien avec le tissu économique de la commune dont il a pris la responsabilité. Pour cela il a signé le pacte des 3 E : économie, entreprise, emploi.

L'objectif de cette rencontre était donc de nouer des relations entre la municipalité et les entreprises de son territoire. Pour ce faire, il était nécessaire de connaître les attentes et les besoins des entreprises et artisans de la commune.

### Tour de table

Après présentation de chaque participant les premiers sujets de discussion ont concerné les difficultés économiques, financières et fiscales que rencontrent les entreprises de Vénéjan qui ne font pas exception au contexte national.

- Mme Beaumet, qui représente la SARL Joël Beaumet (plomberie chauffagiste), confirme les difficultés du secteur avec 2 salariés.
- M. Langou, paysagiste nouvellement sur le village fait travailler 2 saisonniers.
- Mme Bonnevide, (coiffeuse à domicile), souhaite garder son principe plus souple de coiffeuse à domicile qui limite les charges.
- M. Dalibert, confirme que dans le bâtiment l'activité est fortement ralentie et il ne sait pas s'il pourra conserver son apprenti.
- M. Villasante, feronnier confirme que la lisibilité de leur activité est réduite, les chantiers s'enchainent moins facilement.
- M. Massip, sellier maroquinier, nouveau dans l'entrepreneuriat est plus optimiste dans sa démarche et souhaite développer son activité et recherche d'ailleurs un atelier pour cela (pourquoi pas sur l'extension de la ZA).
- M. Meynard, entreprise en électricité, automatisme et domotique, fonctionne avec 1 collaboratrice et 1 apprenti.
- M. Surel a 1 salarié, et explique que depuis quelques années il travaille avec une échéance à 3 mois ce qui est très compliqué à l'heure actuelle.

Ce manque de visibilité à moyen ou long terme impacte directement l'investissement.

### Discussion

Mme Loison précise qu'en cas de travaux sur la commune, les entreprises locales seront consultées et des projets sont à l'étude (réfection de la salle des fêtes et d'autres bâtiments communaux...). Une extension de la ZA est envisagée ainsi qu'un travail sur la signalisation du tissu économique sur le territoire (pour un meilleur directionnel)

La ZA est de la compétence de la communauté d'agglomération les élus seront le relais des besoins des entrepreneurs de Vénéjan.

- Concernant la communication au niveau de la commune les points à retenir sont :
  - ✓ L'idée d'un forum des entreprises sur la place du village, ne répond pas à un besoin.
  - ✓ Maintenir la liste des entrepreneurs dans l'agenda annuel, sur le site internet de la commune et avoir un fléchage correct est suffisant. Les artisans estiment que la clientèle potentielle selon le secteur d'activité passe par Internet (page jaune) ou par le « bouche à l'oreille ».
  - ✓ Il est demandé s'il est possible de faire de la publicité sur le stade car c'est le seul lieu qui pourrait regrouper de la publicité de manière cohérente (en évitant la multiplication des panneaux et la pollution visuelle) et qui permet une accroche sur la départementale à l'entrée du village. Cette question sera étudiée.
- Concernant les problèmes de localisation, de livraison et de la Poste : les adresses ne sont pas toutes disponibles sur les GPS, le fléchage des entreprises est trop léger, le facteur ne livre pas le courrier correctement, Pour le courrier, le Maire s'est engagé à prendre contact avec la poste de Bagnols pour comprendre pourquoi il y a tant de dysfonctionnements. Le SIIG sera contacté pour la question des GPS sachant que la numérotation des rues aurait dû supprimer ce problème. Les élus ont fait état de la proposition de l'entreprise ADSE dont l'activité de services dans la ZA pourrait permettre de regrouper la distribution de courrier et colis par son intermédiaire. C'est une possibilité à étudier.
- Concernant l'extension de la ZA : de nombreux entrepreneurs expliquent que l'insécurité de la ZA actuelle et surtout de la zone prévue pour l'extension est grande à cause de son emplacement en contrebas et à l'abri du regard de l'accès actuel. Le nombre de cambriolages et de vols de carburant notamment a été un problème (cf. le compte rendu avec les entreprises de la ZA) et les entreprises présentes ont dû régler ce problème. D'où un coût élevé de fonctionnement (gardiennage, installations spécifiques de surveillance...). Le Maire indique que ce problème n'a jamais été soulevé lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. C'est donc une question qui doit être étudiée sérieusement.

➤ Questions diverses

- ✓ Mme Bonnevide demande à être prévenue en cas de coupure d'eau quel que soit le secteur du village car cela gêne son activité de coiffure à domicile. Sa requête sera transmise au Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Vénéjan/Saint-Nazaire.
- ✓ M. Surel souligne que la déchetterie fait payer ses services environ 350 €/an aux entreprises principe qui ne lui pose pas de problème sauf que certains professionnels fonctionnent avec le cartes de déchetterie gratuites de leur clients. Il faut que le système soit équitable. La concurrence déloyale est loi courante aujourd'hui (fiscalement, réglementairement...). Cette vision est partagée par la plus part des entrepreneurs présents.
- ✓ Mme Beaumet souhaiterait que M. le Maire se fasse le relais des entreprises locales auprès de Monsieur le Député.

**Conclusion**

La discussion s'est terminée sur la volonté de « préserver la flamme entrepreneuriale » à l'image des nouvelles créations d'entreprises sur le village (Coiffure à domicile, Sellier-maroquinier...).

Les élus proposent une rencontre annuelle pour échanger et voir l'évolution des projets engagés.

La réunion s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.